

Nouveaux horaires de La Poste



Le bureau de poste est temporairement* transféré à la Mairie.

Vous pouvez y :

- Affranchir vos envois
- Déposer et retirer courriers et colis
- Acquérir des enveloppes et emballages Prêt-à-Envoyer
- Effectuer des retraits et des versements d'espèces sur CCP et compte épargne
- Déposer des chèques sur CCP ou compte épargne
- Consulter sur ordinateur ou tablette les services en ligne de La Poste, des services publics et municipaux

Uniquement aux horaires suivants :

Lundi : 14h30 – 16h40

Mardi et Jeudi : 8h45 – 11h30

Mercredi et Vendredi : 13h15 – 16h40

* durant les travaux de rénovation de votre bureau de Poste, la ville d'Hasnon a souhaité, en partenariat avec le groupe La Poste, que les hasnonais(es) puissent continuer à bénéficier des services publics postaux et bancaires.

21/08/2020 – Port du masque obligatoire

Vu l'arrêté préfectorale du 21 août 2020,

Le port du masque est **OBLIGATOIRE** dans un rayon de 50 mètres aux abords des écoles, sur le marché hebdomadaire, au parc du Faisan doré ainsi que dans tous les établissements recevant du public.

Spectacle TELETHON à Hasnon

L'antenne AFMTELETHON présidée par Chantal Desmedt organise un concert de jazz « Noug'around »



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

**26/09/2024 – Journée Portes
Ouvertes du SIAVED**



SIAVED

Producteur de Ressources

Visitemaboîte
Journées Portes Ouvertes
DES ENTREPRISES

**À LA DÉCOUVERTE
DU MONDE DES DÉCHETS**



PORTES OUVERTES

ENTRÉE GRATUITE

SAMEDI

5 OCT. 2024

10H | 18H

5 ROUTE DE LOURCHES
DOUCHY-LES-MINES



SAMEDI
5 OCT. 2024
10H | 18H

À LA DÉCOUVERTE DU MONDE DES DÉCHETS

AU PROGRAMME

ATELIERS LUDIQUES ET PRATIQUES

- De **10 h à 12 h** : Atelier cuisine des restes- animé par- *les sens du goût*
- De **11 h à 12 h 30** : Atelier Comment organiser son dressing et consommer écoresponsable- animé par- *Danami*
- A partir de **14 h 30** : Atelier couture- animé par- *Rêves d'enfants sur mesure*
- Toute la journée : ateliers *Repair'café*, fabrication de produits d'entretien naturels, de cosmétiques, de loisirs créatifs...
- Espace Troc avec *ACTION* et *C2RI*, apportez, reprenez ! Plus d'information via Prevention@siaved.fr

RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE



STANDS D'INFORMATION

Le tri et la collecte des déchets, le réemploi, les déchèteries, le compostage, la réduction des déchets, la collecte de l'amiante, la réparation de bacs...

VISITES DU CENTRE DE VALORISATION

ENERGÉTIQUE (Usine d'incinération des déchets ménagers)

30Min / 15 personnes par visite

1^{ères} visites

- 10 h 30
- 11 h 00

2^{èmes} visites

- 13 h 30
- 14 h 00
- 14 h 30

3^{èmes} visites

- 16 h 00
- 16 h 30
- 17 h 00

TEMPS FORT : 15 H - SPECTACLE
ANNETTE PREND SOIN DE LA PLANÈTE



Informations, inscriptions aux ateliers, au spectacle et à la visite guidée via l'adresse email : prevention@siaved.fr
Ou en flashant le QR code ci-après :

Attention places limitées



**26/09/2024 – Prochaine
permanence de la mutuelle
JUST**

La commune organise des permanences !



PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR TOUT SAVOIR SUR LA MUTUELLE COMMUNALE !

Sur rendez-vous

Le 30 octobre 2024

de 9h à 12h et de 14h à 17h

En Mairie

Choisissez votre rendez-vous sur just.fr ou contactez le

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel



La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du décret relatif à la mutualité - 17 SPEN 783 884 250 - 53 Avenue de Verban - CS 3029 - 38006 VALDRECHÈRES CEDEX - Tél. 03 89 546 000 - Crédit photo : iStock - Imprimé par la commune partenaire - Ne pas jeter sur la voie publique.

**23/09/2024 – Réunion du
Conseil Municipal le 26
septembre 2024**

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil municipal de la commune d'HASNON se réunira,
en séance (1) ORDINAIRE, le *Jeudi 26 Septembre 2024 à 19 h – Salle des fêtes*

Fait à HASNON, le 19 Septembre 2024



Le Maire,
André DESMEDT

OBJET DE LA REUNION (2)

- APPROBATION DU PV DE LA REUNION DE CONSEIL DU 27 JUIN 2024
- PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2025-2030 : AVIS DE LA COMMUNE
- INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS LABELISES DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE SANTE
- INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS SOUSCRITS PAR LES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE PREVOYANCE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION ET DE L'ACCORD COLLECTIF CONCLUS PAR LE CDG59 AVEC COLLECTEAM GENERALI VIE
- CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS/COMMUNE D'HASNON CONCERNANT LES PARCELLES AB 508 / AB 785 / AK 371 / AK 420
- DENOMINATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
- MISE EN PLACE DE BORNES ELECTRONIQUES POUR LES CLASSES ELEMENTAIRES DU GROUPE SCOLAIRE JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ

(1) Ordinaire ou extraordinaire.

(2) La mention de l'ordre du jour est obligatoire.

**13/09/2024 – Mini centre de
la Toussaint**

HASNON



Mini Centre de Loisirs

du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2024

INSCRIPTIONS à la journée
dans la limite des places disponibles
du 16/09 au 04/10
sur la plateforme de réservation cantine/garderie*

**Le Nord
fait ses Jeux !**



Tarif variable selon le
quotient familial. **Merci de**
fournir votre attestation CAF.

Le Centre de loisirs accueillera les enfants au groupe scolaire J-V DAUBIÉ.
La garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7h à 9h et de 17h à 18h30.
*si vous n'avez pas d'identifiants rapprochez vous de la Mairie - accueil@hasnon.fr

**12/09/2024 – Projection du
film LA PLUS BELLE POUR ALLER
DANSER**

Par la scénariste de **LA FAMILLE BÉLIER**

L'Arrière Film et MillePied Productions présentent

Brune Moulin **Philippe Katerine** **Pierre Richard**



La plus
belle
pour aller
danser

Un film de
Victoria Bedos

MARDI 17 SEPTEMBRE - 20H
SITE MINIER D'ARENBERG LA PORTE DU HAINAUT
GRATUIT

Réservation au 02 27 09 91 36

ou

<https://my.weezevent.com/projection-la-plus-belle-pour-aller-danser>

**10/09/2024 – Spectacle Zèbres
des Scènes Plurielles à
Hasnon**

SCÈNES PLURIELLES



ZÈBRES

Cie Zapoï

MER. 02 OCT. ▶ HASNON ▶ 16H30

Salle des fêtes

Danse et objets

À partir de 2 ans

5€ / Gratuit

Durée 30 minutes

+ 15 minutes de temps

de partage



Informations et réservations au
03 27 19 04 43



Retrouvez la programmation sur
agglo-porteduhainaut.fr

Vous trouverez au lien suivant la programmation complète des Scènes Plurielles de septembre à décembre 2024 : <https://www.calameo.com/read/004801791bcf7487a6e18>

10/09/2024 – Festival SILA le dimanche 22 septembre



SILA FESTIVAL

ISK

LYNDA

UZI

I2S



**Dimanche 22 Septembre
DENAIN - Parc Emile Zola**

pass
Culture 

20€

BILLETTERIE



Informations et réservation en cliquant [ici](#)

**09/09/2024 – Don de Sang le
lundi 16 septembre**



DON DE SANG

Privilégiez le rendez-vous !

MILLONFOSSE

Salle des fêtes

Lundi 16 septembre

de 15h à 19h



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

**RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE**



dondesang.efs.sante.fr **0 800 109 900** Service à appel
gratuit

21/08/2024 – Changement de lieu du Camion Bleu

Le Camion bleu du Valenciennois sera présent le 27 août 2024 sur Hasnon, exceptionnellement à l'**espace solidarité** rue du rivage.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 59 73 24 60 ou par mail valenciennois.franceservices@lenord.fr

20/08/2024 – Enquête publique PLUi

Plus d'informations sur le [site de La Porte du Hainaut](#)



ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU **PLAN LOCAL**
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE
LA PORTE DU HAINAUT

**REGISTRE
DISPONIBLE AU SITE
MINIER D'ARENBERG-
LA PORTE DU HAINAUT**

**Du 2 septembre
au 2 octobre 2024**



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA PORTE DU HAINAUT**
Av. Michel Rondet 59135 Wallers
03 27 09 05 05

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PORTE DU HAINAUT MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LA PORTE DU HAINAUT (CAPH)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU de La Porte du Hainaut (CAPH)

Par arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) n° A24295 en date du 28 juin 2024 a été prescrite l'enquête publique portant sur la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de La Porte du Hainaut.

L'enquête publique se déroulera du 2 septembre 2024 de 9h00 au 2 octobre 2024 à 12h00, soit 31 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé au siège de la CAPH, Site Minier de Wallers-Arenberg, rue Michel Rondet 59135 Wallers-Arenberg, où toute personne pourra consulter le dossier aux heures habituelles d'ouverture au public : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Ce projet de modification du PLUI permet de prendre en compte les évolutions territoriales à l'œuvre (Projet de territoire, Stratégie touristique de La Porte du Hainaut...), la sortie opérationnelle de certains projets notamment dans le cadre du développement économique, de l'habitat, du tourisme ou encore pour la réalisation d'équipements publics mais également de faciliter la compréhension du document d'urbanisme, l'instruction des autorisations d'urbanisme et de corriger des erreurs matérielles.

Au regard de l'Avis de l'Autorité environnementale, l'objet de la modification de droit commun n°1 du PLUI de La Porte du Hainaut n'est pas susceptible d'affecter de manière significative l'environnement. Par conséquent, il n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Par ailleurs, ce projet, préalable à cette enquête publique, a été soumis pour avis auprès des personnes publiques associées ou consultées et des communes membres de La Porte du Hainaut.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification de droit commun n°1 du PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Un exemplaire papier du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés au siège de l'enquête. Par ailleurs, le public pourra prendre connaissance du dossier en version numérique pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier est également consultable et téléchargeable intégralement sur le site internet de La Porte du Hainaut : <https://www.agglo-porteduhainaut.fr/>

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLUI comporte un résumé non technique. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale sur l'avis conforme rendu est joint au dossier d'enquête publique, ainsi que l'ensemble des avis reçus des personnes publiques associées ou consultées et des communes membres de La Porte du Hainaut.

Le public est invité à déposer, pendant toute la durée de l'enquête publique, ses observations, suggestions et contrepropositions soit :

- sur le registre d'enquête ouvert au siège de l'enquête situé sur le Site Minier de Wallers-Arenberg,
- en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de l'enquête,
- à l'adresse de courrier électronique suivante : enquete-publique-plui@agglo-porteduhainaut.fr

Les observations numériques seront enregistrées du lundi 2 septembre 2024, 9h00, au mardi 2 octobre 2024, 12h00.

Conformément à la décision n° E2400043/59 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille, il est désigné, pour l'enquête publique susvisée Monsieur Gérard KAWECKI, officier de Gendarmerie au groupement de la Somme, retraité, en qualité de Commissaire Enquêteur et Monsieur Gérard CANDELIER, inspecteur principal au commissariat à l'énergie atomique, retraité, en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de l'enquête aux jours et heures indiqués ci-dessous :

- Le 2 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Le 12 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le 18 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Le 27 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le 2 octobre 2024 de 9h00 à 12h00

Le rapport d'enquête et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront consultables pendant un an au service Aménagement du Territoire de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, aux jours et heures habituels d'ouverture du service et publiés sur le site internet de La Porte du Hainaut : <https://www.agglo-porteduhainaut.fr/>

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification de droit commun n°1 du PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès du service Aménagement du Territoire de La Porte du Hainaut : enquete-publique-plui@agglo-porteduhainaut.fr ou par téléphone : 03.27.48.32.89